Le retraité et la société : un rôle primordial

Autor(en): **Blazy, Jean-Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **5 (1975)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-830118

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un rôle primordial

A 60 ou 65 ans, selon les cas, on est **obligé** de prendre sa retraite ; telle est la loi de nos sociétés industrielles qui semblent ne pouvoir accepter le travail sans les notions de profit, de production maximale. Alors, on considère qu'à partir d'un certain âge, le travailleur devenant moins productif doit se retirer. Cet état de fait pose de nombreux et graves problèmes, surtout en une époque où l'espérance de vie n'aura jamais été aussi élevée. Les retraités, désormais considérés comme « inutiles » sont voués à « taquiner le gougeon », aux boules, au jass et à la maison de retraite. Mais, d'une part, tout le monde n'est pas doué pour le loisir forcé — le repos obligatoire crée d'ailleurs bien souvent des troubles graves chez les plus actifs — et, en allant plus loin, ne commet-on pas, en même temps qu'une injustice flagrante — la vieille politique du citron que l'on jette après l'avoir pressé — une erreur fondamentale ? La société ne se prive-t-elle pas ainsi d'une de ses plus importantes forces vives en un temps où l'on a la chance de rester en bonne santé jusqu'à un âge très avancé ?

Ne pas laisser « végéter »...

Telles sont les grandes lignes du problème numéro un d'aujourd'hui, celui du troisième âge. Un problème, à vrai dire, que les plus lucides voient se dessiner depuis longtemps, mais que beaucoup s'efforcent encore — hélas — de ne pas voir, peut-être tout simplement pour ne pas devoir admettre que la vieillesse est inéluctable...

Différents facteurs — progrès dans les domaines médicaux ou de l'hygiène, progrès aussi sur le plan social — même s'il ne va pas aussi loin qu'on pourrait le souhaiter — progrès enfin dans les modes de vie — ont fait que l'âge de la mort recule de plus en plus. Mieux, que l'on reste « sain de corps et d'esprit » beaucoup plus longtemps qu'il y a quelques décennies. La mise à la retraite qui était, jadis, l'antichambre de la mort pose donc de graves problèmes. Il est impensable, inhumain même de laisser « végéter » des gens en pleine forme. Que faire alors ? C'est précisément à cette question que tentent de répondre des gens venus d'horizons les plus divers, tels que, entre autres, le professeur Mathé — directeur de l'Institut de recherches sur le cancer de Villejuif (France), le docteur Jean-Pierre Junod, directeur de l'Hôpital gériatrique de Genève, ou le professeur Pierre Vellas, créateur en France de l'Université du troisième âge, à Toulouse.

Plus de conflit de génération

On trouve, chez les trois, une même idée maîtresse : redonner une raison d'être, de vivre, aux retraités. Faire en sorte qu'ils restent parfaitement intégrés dans la société, supprimant ainsi un navrant conflit de générations aussi stupide que stérile.

Il faut faire quelque chose pour le troisième âge, disent-ils ; ne pas se contenter de belles paroles, encore moins de mesures idiotes et dépassées qui confinent plus à un geste à la Ponce-Pilate — on se donne bonne conscience en faisant une charité que personne ne réclame — qu'à une véritable politique de la vieillesse.

« Il est plus qu'urgent de faire quelque chose de valable, dit le docteur Junod, en résumé. Si on laisse aller, on sera dans une situation catastrophique en l'an 2000 — et ce n'est plus très loin. Les pouvoirs publics doivent dire quels sont leurs projets, ils doivent expliquer leur programme en matière de prévention, d'aide et de soins à domicile, de politique du logement, de politique hospitalière — reconnaître enfin la gériatrie comme telle et non considérer les établissements gériatriques comme les hôpitaux généraux d'hier, ces sinistres mouroirs où s'entassaient pêle-mêle, les vieux, les alcooliques, les indigents — en matière, enfin, de politique extra-hospitalière (institutions, pensions...). **Il faut dire oui à tout ou dire honnêtement qu'on ne veut rien faire pour les vieux. »**

Exiger pour aider à vivre

L'aspect le plus important de ces problèmes est, sans conteste, d'ordre social. Il faut sortir les aînés de leur ghetto, ne plus les considérer comme un monde à part. Et c'est ici l'effort de tous qui est requis et nous le leur devons bien. N'ont-ils pas été, tous, les artisans de notre prospérité ? Mais attention, là encore, il ne s'agit pas d'une aumône à accorder du bout des doigts pour soulager sa conscience.

Alors que faire ? Aider de toutes nos forces à l'aboutissement des idées prônées par le professeur Vellas, par exemple, ce professeur de droit international qui, avec son « Université du troisième âge », a créé un nouvel art de vivre pour les retraités, en les intégrant dans une faculté où ils côtoient les jeunes étudiants — ce qui est très important — en leur offrant aussi des pôles d'attraction (cours, conférences, discussions) qui leur ouvrent des horizons jusqu'alors inaccessibles. Nous reviendrons prochainement sur cette Université que l'on vient visiter du monde entier pour « prendre exemple », ainsi que sur le livre du professeur Vellas, **Les Chances du Troisième Age,** Ed. Stock, qui expose une véritable politique de la vieillesse. Des idées que l'on retrouve également énoncées par le professeur Mathé (nous en parlerons le mois prochain) ou par le docteur Junod de Genève.

Il s'agit, en fait, d'aider nos aînés à vivre en exigeant quelque chose d'eux, leur prouvant ainsi que leur vie est loin d'être finie. Pour le professeur Mathé, on pourrait leur laisser la charge de s'occuper des enfants. Pour le docteur Junod qui part du même principe, on pourrait former le troisième âge afin qu'il puisse s'occuper des plus délaissés, ceux du quatrième âge, les plus âgés, ceux qui sont fortement diminués moralement et physiquement, ceux qui, précisément, poseront le problème le plus épineux en l'an 2000. C'est, on le voit bien, une option fondamentale à prendre, une option politique, dans le sens le plus large du terme. Il convient d'y réfléchir très vite et surtout d'apporter des solutions rendant enfin à nos retraités la simple justice qui leur est due.

Mais laissons la conclusion au professeur Vellas qui résume parfaitement tout ceci :

... le sort qui est fait aux personnes âgées dans un Etat, comme dans une famille, dépend du sens fondamental que l'on a de la dignité de l'homme.

La société matérialiste de la croissance, du profit, a condamné la vieillesse parce qu'elle était inutile... Elle l'a condamnée à la ségrégation, à la détresse, à l'exclusion, aux hospices-mouroirs. C'est inacceptable.

... Il faut prendre des décisions fondées sur des valeurs qui étaient, jusque-là, bafouées...

Jean-Claude Blazy